

a promis de faire durant cette session spéciale. Voilà tout ce que j'ai à dire sur ce point pour le moment.

Quant à la Conférence impériale je considérerais comme un grand honneur de m'y trouver pour représenter mes concitoyens. C'est moi qui le premier, parlant du siège occupé actuellement par le très honorable chef de l'opposition, ai suggéré la convocation à Ottawa d'une conférence économique. Mon très honorable ami se chargea ensuite des invitations, et finalement l'on constata l'impossibilité de se réunir en cette ville. Si les circonstances m'empêchent d'assister à la Conférence ce sera parce que je considère supérieur mon devoir envers le Canada et le peuple canadien.

Je vais tâcher d'arranger les choses de manière à ce que étant donné la récente campagne électorale, le mandat donné et les questions discutées dans les circonstances rapportées cet après-midi par le très honorable chef de l'opposition en citant les extraits de mes discours, la Chambre se sente disposée à donner immédiatement effet aux propositions que nous allons lui soumettre. Ce sont les projets dont le corps électoral a été saisi, sur lesquels il a été renseigné et dont, avec l'avènement au pouvoir de notre parti, il attend la réalisation. Nous allons essayer de donner effet aux propositions dont nous avons entretenu les électeurs.

Je ne veux nullement relever ce que le très honorable chef de l'opposition a dit, mais je désire faire une autre observation. Nous savons tous combien les journaux sont sujets à erreur dans leurs comptes rendus en temps d'élection. Pour ma part, je ne voudrais pas croire tout ce que les journaux ont fait dire au très honorable chef de l'opposition. Certains rapports de presse étaient si manifestement erronés qu'il n'y avait pas lieu de se récrier. Je ne m'y arrêterai pas cet après-midi parce que je ferais perdre un temps précieux. Je tiens seulement à dire que sur les questions essentielles je me suis appliqué à mettre par écrit les remarques et les promesses que j'entendais faire et à en faire remettre le texte aux journaux. Mon discours de Winnipeg était écrit et j'en ai donné lecture en grande partie. Quelques-uns des discours et des allocutions dont le très honorable chef de l'opposition a parlé cet après-midi ont été dactylographiés puis communiqués aux journaux, de sorte qu'il ne saurait y avoir de malentendu. Le compte rendu de mon discours de Calgary était insuffisant. Et le lendemain j'ai pris la peine d'écrire ce que j'avais dit pour remplacer les platitudes que l'on m'avait fait dire. La presse canadienne et les journaux repro-

[L'hon. M. Bennett.]

duisirent alors mes remarques. Il n'est pas un honorable membre qui ignore combien il est facile en matière de chiffres et de statistiques commerciales de faire erreur et probablement sans le vouloir à moins d'être sténographe. Je regrette cependant d'être obligé de dire que dans certains cas on dénature intentionnellement et chacun de nous sait que certains rapports sont faussés à dessein. C'est donc avec beaucoup de satisfaction que nous avons pu nous servir du radio pour atteindre un si grand nombre de personnes. Les gens qui nous écoutaient entendaient ce que nous disions et ils savaient que les rapports des journaux n'étaient que des comptes rendus fantaisistes de ce qui s'était passé. Ces faits soit bien connus de la plupart d'entre nous; ils sont si bien connus que je n'ai pas besoin d'insister.

Il se peut bien que, dans la chaleur de la lutte, je n'aie pas manifesté l'humilité que, d'après le très honorable chef de l'opposition, j'eusse dû manifester. J'avais néanmoins le courage de mes convictions et j'ai exposé au peuple canadien mes opinions sur les questions fiscales et sur les autres questions que, selon moi, nous sommes obligés d'aborder. Je vais en temps et lieu donner des explications sur les mesures que j'entends soumettre à la Chambre, et mes collègues feront de même pour les questions de leurs domaines respectifs. L'une des raisons qui m'ont porté à garder le portefeuille des Finances, c'est qu'après avoir fait les promesses que j'ai faites, il me paraissait injuste de demander à un autre de les tenir au cours de la présente session. C'est pour cela que j'ai accepté la responsabilité de réaliser les promesses que j'avais faites. C'est peut-être déroger au cours ordinaire des choses. La présente session elle-même déroge à la coutume. On nous a dit que nous ne pourrions pas tenir cette session; on nous a dit que cela coûterait deux millions et l'on nous a aussi dit bien d'autres choses à ce sujet. Or nous siégeons en ce moment; c'est ma réponse.

Quant au coût de cette session, il va être absolument le même qu'il aurait été si nous nous étions réunis plus tard dans les circonstances ordinaires. De fait, les frais vont être moindres que si la session eût été convoquée plus tard, car nous avons réduit les dépenses au minimum. Je ne crois pas qu'un seul député puisse douter que j'ai quelque talent pour les affaires et je ne ferai pas perdre le temps de la Chambre en commentant davantage les observations du très honorable membre. J'aurai d'ailleurs l'occasion d'en parler plus tard. Pour l'instant je me contente d'envisager la situation au point de vue pratique et je laisse